

Appel à projets

Pionniers de l'intelligence artificielle

Ce dispositif vise à soutenir des **projets de R&D à fort potentiel de rupture technologique**, capables de générer un impact durable sur l'économie et de contribuer à la souveraineté nationale grâce à des innovations en intelligence artificielle.

Les projets éligibles

- Phase 1 : démonstration de la faisabilité technique de la solution envisagée ;
- Phase 2 : amélioration des performances du système démontrées lors la faisabilité et réalisation d'un démonstrateur ;
- Phase 3 : réalisation d'un produit minimum viable et concrétisation d'un prospect pour l'industrialisation et la commercialisation de la solution développée.

Secteurs prioritaires

- La conception et la production industrielle ;
- La santé ;
- La transition écologique ;
- La sécurité.

Nature des projets

- IA appliquée à la robotique et IA agentique ;
- Architecture des modèles ;
- Méthodes d'entraînement.

€ Les modalités de l'aide

Subvention et mix subvention + avance remboursable dont les taux varient selon la taille de l'entreprise, la phase du projet et le mode collaboratif / individuel.

Phase 1	Phase 2	Phase 3
<ul style="list-style-type: none"> • 100 k€ à 200 k€ • 6 à 12 mois 	<ul style="list-style-type: none"> • 400 k€ à 800 k€ • 6 à 18 mois 	<ul style="list-style-type: none"> • 3 M€ à 8 M€ • 1 à 3 ans

Les coûts éligibles

Salaires et charges, frais connexes, coûts de sous-traitance, coûts d'amortissements, coûts de refacturation interne, frais de mission...



Bénéficiaires

Entreprises, quelle que soit leur taille, en consortium ou mono-partenaire.
Organismes publics de recherche.



Calendrier

2 dates de relève pour la phase 1 :
10/03 et 09/06/2026.
Relève au fil de l'eau pour les phases 2 & 3.

Financeurs



Liberté
Égalité
Fraternité



bpi**france**